



Programme de formation

« Créer, gérer et développer son entreprise »

L'Objectif

Permettre à tout créateur ou chef d'entreprise d'acquérir et de développer les connaissances, la méthodologie, les outils ainsi que les compétences entrepreneuriales incontournables à la bonne tenue du rôle de chef d'entreprise.

Les aptitudes

Gagner en autonomie, responsabilité et assurance.

Le Programme (incluant les compétences)

6 modules seront abordés durant la formation permettant d'acquérir des compétences dans 6 catégories distinctes.

Vendre et communiquer sur son offre (24.5h)

- Identifier l'idée à la base de chaque projet
- Evaluer la cohérence entre son projet professionnel-projet personnel
- Définir un produit et un service
- Savoir mener une étude de marché (macro et microéconomique)
- Définir son modèle économique avec le modèle Canvas
- Définir une stratégie commerciale cohérente (4P)
- Préparer son argumentation commerciale
- Connaître les différents outils de marketing
- Identifier les différents moyens de communication
- Etablir sa stratégie de marketing digital
- Pitcher son projet de façon claire et convaincante

Choisir son statut juridique (10.5h)

- Connaître les différents statuts juridiques
- Identifier les différents régimes fiscaux
- Identifier les différents régimes sociaux
- Maitriser le choix de mon statut juridique

Gérer son activité au quotidien (17.5h)

- Connaître les bases de la comptabilité
- Comprendre la TVA
- Comprendre et gérer les amortissements
- Calculer le seuil de rentabilité
- Savoir établir un prévisionnel
- Mettre en place un plan de trésorerie

- Identifier les mentions obligatoires de la facture et du devis
- Gérer son stock

Evaluer sa responsabilité juridique et financière (10.5h)

- Prendre conscience des responsabilités du chef d'entreprise
- Définir l'engagement du chef d'entreprise au travers du contrat
- Identifier les assurances obligatoires et optionnelles
- Mettre en place une relation professionnelle avec les partenaires financiers
- Connaître les compétences des tribunaux en cas de litiges
- Connaître les accès à la condition commerciale
- Identifier les divers statuts de conjoint
- Comprendre la notion de fonds de commerce

Organiser et planifier son travail (3.5h)

- Organiser, quantifier et planifier son travail
- Gérer l'équilibre vie professionnelle vie personnelle

Maîtriser les outils informatiques (24.5h)

- Maîtriser son environnement informatique
- Maîtriser le système d'exploitation bureautique (traitement de texte, tableur)
- Découvrir la PAO (programmation assistée par ordinateur, image numérique et charte graphique)
- Découvrir les outils de communication (site internet, réseaux sociaux)

Les prérequis

- Disposer à minima d'une idée de création d'entreprise ou être chef d'entreprise déjà en activité
- Maîtriser la langue française écrite et orale
- Pour la formation en présentiel : pouvoir se rendre sur le lieu de formation (critère de mobilité)
- Être disponible pour toute la durée de la formation
- Être motivé pour suivre toute la formation

La durée

91h réparties sur 3 semaines.

Le tarif

35€ x 91h = 3185€

La méthode mobilisée

Présentation powerpoint avec animation personnalisée en fonction des profils et des projets des personnes formées. Le formateur s'adapte de par ses connaissances aux différents projets et profils afin de rendre les informations le plus accessible et compréhensible possible. Le formateur prend pour chaque apport théorique un exemple concret auquel le porteur de projet/chef d'entreprise

peut se comparer, se projeter et s'identifier. En fonction des modules, des simulations de mises en situations sont également prévues (Pitch du projet p.ex.), ainsi que des applications concrètes avec un exercice à réaliser (Questionnaire à établir pour une étude de marché, mise en place du modèle économique, rédaction de factures p.ex.).

Un dossier carnet de bord incluant tous les supports ainsi que les exercices à effectuer durant la formation est remis au stagiaire dès le démarrage de la formation et est accessible sous forme dématérialisée d'un padlet.

La formation est co-animée par 3 salariés du RLlse disposant d'une parfaite connaissance du contexte économique du territoire : 2 conseillers en création d'entreprise - formateurs spécialistes de l'accompagnement depuis plus de 5 ans disposant d'un niveau de diplôme 7 ; un informaticien formateur depuis plus de 15 ans disposant d'un niveau de diplôme 6.

La formation n'est pas une fin en soi. A l'issue de celle-ci, le RLlse met à disposition tous ses services d'accompagnement. Le RLlse est un véritable guichet unique qui rassemble plusieurs services favorisant l'employabilité sur le territoire : Un service en lien avec les employeurs du territoire, un service d'accompagnement vers l'emploi/formation/projet professionnel, un service d'accompagnement à la création et au développement de l'entreprise, une couveuse d'activité, un service informatique et un service référent unique.

En complément, le bâtiment au sein duquel se trouvent les locaux du RLlse héberge également le service économique de la communauté de communes la Domitienne ainsi que des locaux de la pépinière d'entreprise Innovosud.

Les modalités d'évaluation

- Feed-back oral durant toute la durée de la formation
- Evaluation des acquis théoriques à chaque fin de module (cf. formulaires d'évaluation)
- Evaluation des acquis appliqués au projet d'entreprise par le biais des exercices (cf. formulaires d'évaluation)
- Autoévaluation en fin de formation quant à la viabilité du projet ainsi que les compétences acquises durant la formation + mise en place de plan d'action

Une enquête de satisfaction est par ailleurs réalisée en toute fin de formation afin que les personnes formées puissent donner leur avis sur la formation, le contenu, le déroulement, la pédagogie des formateurs ainsi que la logistique.

L'accessibilité

- Une grande salle de formation ainsi qu'une salle informatique en rez-de-chaussée
- Facilité d'accès géographique et parking
- Locaux accueillants et accessibles à des personnes en situation de handicap

L'accessibilité aux personnes en situation d'handicap

La formation est ouverte à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la formation dispensée. Si le RLlse ne dispose pas des moyens matériels, techniques et humains pouvant répondre à la demande du (de la) bénéficiaire en situation de handicap, alors ce(tte) dernier(ère) sera orienté(e) soit vers le référent handicap du RLlse, soit vers un organisme partenaire du réseau RLlse.

Le délai d'accès

Les inscriptions sont ouvertes 1 mois avant le démarrage officiel de la formation. Cette date correspond au lancement de la communication multisupport de promotion de la formation à l'ensemble de nos publics, partenaires et utilisateurs. La personne intéressée prend ensuite directement contact avec le RLise par téléphone au 04.67.32.56.36 ou par mail à creation@rlise.fr. Après un rapide échange téléphonique au sujet des attentes de la personne, elle sera reçue par un formateur en entretien individuel afin de valider tous les éléments du dossier d'admission et procéder, le cas échéant, à l'inscription. L'entretien est gratuit et sans engagement. Un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, un programme, une convention de formation et un calendrier seront ensuite transmis sous format électronique par email dans un délai de 7 jours à compter de cet entretien. La formation est limitée à 12 places.